

# UN/E PROFESSEUR/E DE VIOLONCELLE (H/F) - 7h hebdomadaires

Réf : CY/25/27/PROFVIOLONCELLE/AB

Ville de 70 000 habitants disposant d'une qualité de vie et d'une offre riche de services au public, Cergy est située à une trentaine de kilomètres de Paris (RER A, SNCF, A15...), aux portes du parc naturel du Vexin. Elle constitue un pôle économique et administratif majeur du territoire, avec une attractivité culturelle et étudiante forte.

*Le Douze est un tiers lieu à vocations socioculturelle, artistique et événementielle. Equipement multifonction rayonnant tant au niveau municipal que francilien. Il rassemble en son sein une offre de services publics pluriels : musicaux (école de musique, espace de pratiques Musiques Actuelles et salles de diffusion), socio-éducatif, associative et jeunesse (Maison de quartier).*

*Au sein du Douze, l'Ecole de Musique Municipale offre quant à elle l'opportunité d'apprendre et de pratiquer la musique par une pédagogie axée sur l'apprentissage individuel de l'instrument, la pratique collective et la théorie musicale. Elle est un lieu de vie artistique, ouvert à tous les niveaux et tous les âges, depuis l'éveil des plus petits jusqu'aux cours pour adultes. Différents parcours d'apprentissage adaptés aux disponibilités, envies et rythmes de progression de chacun sont disponibles.*

*A partir de son expertise artistique et pédagogique, et sous l'autorité du responsable de l'Ecole de Musique Municipale, le/la professeur/e de violoncelle enseigne sa discipline, développe la curiosité et l'engagement artistique des élèves, tout en vous inscrivant dans un projet collectif d'établissement et d'enseignement qui intègre des actions culturelles et de la diffusion.*

## MISSIONS

**Enseigner le violoncelle dans l'esthétique musique actuelle en intégrant les attendus pédagogiques et artistiques de l'établissement :**

- Communiquer les techniques des gestes artistiques en lien avec sa discipline
- Perfectionner et faire évoluer les qualités techniques d'exécution et d'interprétation
- Appliquer une progression et des enseignements conformes au référentiel de compétences de l'Ecole de Municipale de Musique
- S'informer sur les recherches en matière de formation et d'organisation des études
- Coordonner ses programmes avec les autres enseignants avec le projet d'établissement et les projets de l'école.

**Assurer l'organisation et le suivi des études des élèves :**

- Identifier les différentes catégories de publics
- Ajuster ses méthodes et modalités pédagogiques en fonction des élèves
- Repérer et favoriser l'expression, la personnalité et la sensibilité des élèves
- Conseiller les élèves et les accompagner dans leur choix d'orientation

**Participer à l'évaluation des élèves :**

- Mettre en œuvre des indicateurs partagés de progression individuelle et collective
- Exploiter les résultats de l'évaluation dans l'ajustement des enseignements
- Organiser des modalités de contrôle des connaissances et des pratiques artistiques
- Participer à l'organisation et à la participation de jury, le cas échéant

**Participer à la conduite de projets pédagogiques et culturels à dimension collective**

- Participer aux instances de l'établissement et des dispositifs
- Participer au développement d'une approche collective et à la coproduction des projets des dispositifs et du projet de service
- Participer à la mise en place du concert et des animations ponctuelles et suivre leur déroulement

**Participer à la veille artistique et la mise à niveau de sa pratique**

- Effectuer des recherches dans sa spécificité pour faire évoluer ses qualités d'exécution technique et artistique
- Organiser et animer ses réseaux professionnels

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- **Horaires** : Temps non complet – 7h hebdomadaires – horaires en coupure
- **Moyens mis à disposition** : instruments, matériels de sonorisation et lumière, auditorium de 100 places pour les répétitions d'orchestre, studio d'enregistrement...
- **Contraintes spécifiques** : travail en environnement bruyant

## PROFIL

Titulaire de la fonction publique sur un grade d'assistant d'enseignement artistique (à défaut contractuel), vous possédez idéalement un diplôme de niveau supérieur (Bac + 3 minimum), un diplôme d'école de musiques actuelles ou un diplôme d'état (DE) et avez déjà enseigné le violoncelle.

Vous avez de solides connaissances en techniques instrumentales ainsi qu'en pédagogie auprès des publics enfants, adolescents et adultes. Vous aimez la musique sous toutes ses formes, du classique aux styles contemporains, et restez attentifs aux nouveautés.

Vous connaissez le cadre réglementaire, les évolutions et enjeux des politiques culturelles du domaine (musique, art dramatique, arts plastique, patrimoines...) et maniez les outils informatiques de base.

Vous êtes organisé/e, réactif/ve, savez fédérer autour d'un projet et vous inscrire dans une démarche collective. Vos qualités relationnelles ne sont plus à prouver.

***Date limite de dépôt des candidatures : le 03 août 2025***

***Tous les postes de la ville de Cergy sont ouverts aux personnes en situation de handicap.***

**Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) sous la référence CY/25/27/PROFVIOLONCELLE/AB à l'attention de M. le Maire, soit :**

- > sur le site de la ville : <https://www.cergy.fr/votre-mairie/cergy-recrute/>
- > par mail : [emploi.recrutement@cergy.fr](mailto:emploi.recrutement@cergy.fr)
- > par courrier : Hôtel de Ville de Cergy – Direction des Ressources Humaines  
– 3 place Olympe de Gouges – BP 48000 Cergy – 95801 Cergy-Pontoise cedex.